



## **COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE des AMIS DE CLEOPHAS 6 juin 2018**

La Présidente, Michèle SMITH, ouvre l'Assemblée Générale le 6 juin 2018 à 20h45, au siège (11 avenue Joffre, 94100 Saint-Maur des Fossés), par un mot d'accueil.

L'association compte à ce jour 444 adhérents, dont 200 à jour de leur cotisation. 47 membres sont présents, et 52 ont remis un pouvoir, soit 99 membres présents ou représentés. Aucun quorum n'étant fixé pour la tenue des assemblées générales ordinaires, la réunion peut donc régulièrement délibérer.

### **Ordre du jour :**

- Temps spirituel
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mai 2017
- Rapport moral en actes et en photos
- Rapport financier
- Conseil d'administration
- Projet de création d'une Communauté de l'Arche en Val-de-Marne
- Questions diverses

### **1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mai 2017**

*Décision n°1 ➤ Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.*

### **2. Rapport moral par Alain SMITH, qui relate les nombreuses activités :**

- 10 rencontres rassemblant 20 jeunes et plus
- 2 séances de danse « les yeux fermés » avec Fabienne
- 18 mars 2017 = Concert de Glorious à La Varenne
- 30 avril 2017 = 6<sup>ème</sup> Jeux Handi-Cap-sur le Sport avec la VGA Saint-Maur
- 2 au 5 juin 2017 = rassemblement du FRAT à Jambville
- 24 juin 2017 = Fête de fin d'année
- 23 & 24 septembre 2017 = Week-end Vendanges à l'Arche de La Rebellerie en Anjou, et visite de l'asinerie du Dolmen à Angers avec des jeunes de l'aumônerie de Bossuet Notre-Dame (Paris)
- 10 & 11 décembre 2017 = Marché de Noël des associations à Saint-Maur
- 16 décembre 2017 = Veillée de louange à Créteil

*Décision n°2 ➤ Le rapport moral de l'Association est approuvé à l'unanimité.*

**Les Amis de Cléophas**

Association loi 1901 déclarée en Préfecture du Val de Marne le 04/10/2013

Assistance & bienfaisance au sens de la loi du 23/07/1987

Siège social : 11 avenue Joffre 94100 SAINT MAUR DES FOSSES

[www.lesamisdecleophas.com](http://www.lesamisdecleophas.com)

### 3. Rapport financier par les Trésoriers, Marie VUILLERMOZ et Alexandre POUILLART, et notre expert-comptable Jean SENDRA

RESULTAT 2017	588,49		
RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS	3 530,00	DOT°PROVISION POUR ETUDES	10 000,00
DONS	11 333,64	DEPENSES PROJET ARCHE	1 476,00
MARCHE DE NOEL	3 586,70	MANIFESTATIONS DIVERSES	1 020,00
VENDANGE REBELLERIE	1 490,00	MARCHE DE NOEL	2 100,12
INSCRIPTIONS FRAT	5 460,00	VENDANGE REBELLERIE	2 364,30
AUTRES PARTICIPATIONS	170,00	FRAT	7 126,20
PRODUITS FINANCIERS	169,54	FRAIS ADMINISTRATIF	340,78
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>25 739,88</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>25 151,39</b>

Le résultat net de l'exercice ressort à 588,49 €, nos recettes et dépenses sont équilibrées.

## Bilan au 31/12/2017

BILAN 2017	ACTIF		PASSIF
		RESERVES	173,34
		RESULTAT 2017	588,49
		PROVISION POUR ETUDES	50 255,58
DISPONIBILITES		FONDS PROPRES	51 017,41
BANQUE	18 741,53		
COMPTE SUR LIVRET	32 275,88		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>51 017,41</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>51 017,41</b>

Le total bilan se monte à un peu plus de 51 017,41 €.

*Décision n°3 ➤ Le rapport financier 2017 de l'Association est approuvé à l'unanimité.*

## **Budget 2018 :**

L'association prévoit un budget 2018 sensiblement plus élevé que celui de 2017 : nous anticipons de l'ordre de 96 000 € de recettes et de dépenses, avec des perspectives de levées de fonds pour les travaux d'études et d'acquisition de notre futur hébergement.

*Décision n°4 ➤ L'Assemblée Générale, à l'unanimité, donne quitus à la Trésorière pour la présentation des comptes 2017.*

## **4. Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois cette année, avec de nombreux rendez-vous et réunions de travail.

Suite à la cooptation de 3 nouveaux membres par le Conseil d'administration leur candidature est approuvée par l'Assemblée Générale

*Décision n°5 ➤ L'assemblée générale valide la cooptation de 3 nouveaux membres du Conseil d'Administration : Alexandre POUILLART – Jean-Yves REVOL – Patrice CUCCHI*

Il est ensuite proposé à l'Assemblée générale la nouvelle composition du Conseil d'administration :

## **Conseil d'administration au 6 juin 2018**

- **Présidente** : Michèle Smith <sup>2019</sup>
- **Vice-Président** : Mgr Michel Santier <sup>2019</sup>
- **Secrétaires** : Virginie Wion <sup>2019</sup> Cécile Marque <sup>2021</sup>
- **Trésoriers** : Marie Vuillermoz <sup>2019</sup> Alexandre Pouillart <sup>2023</sup>
- **Communication** : Patricia & Jean-Daniel Russo <sup>2019</sup>
- **Administrateurs** : Agnès Corbasson <sup>2019</sup> Patrice Cucchi <sup>2023</sup>  
Brian Jeffery <sup>2019</sup> Didier Litrem <sup>2020</sup> Jean-Yves Revol <sup>2023</sup>  
Alain Smith <sup>2019</sup> Thierry Wion <sup>2019</sup>

**Renouvellement de 10 membres du CA à l'AG de 2019**

*Décision n°6 ➤ L'assemblée générale approuve à l'unanimité la composition du Conseil d'administration.*

## 5. **Projet de création d'une Communauté de l'Arche en Val-de-Marne**

Alain SMITH rappelle les attentes des familles en matière de prise en charge du devenir de leurs jeunes porteurs d'un handicap.

En réponse à ces attentes, l'association poursuit son projet de créer une structure d'hébergement sous forme de « maisons partagées » (5 maisons, hébergeant chacune 8 adultes porteurs de handicap mental et 4 accompagnants) et d'un GEM pour des activités de jour. Nous souhaitons que cette structure puisse être affiliée à la Fédération de l'Arche en France, dont nous partageons les valeurs.

Suit une présentation plus détaillée de plans d'architecte permettant de visualiser comment pourrait se présenter cette structure, ainsi qu'un rappel des différents rendez-vous ayant eu lieu avec le Conseil départemental, la Préfecture, la Direction de la Solidarité et la MDPH.

Par ailleurs, l'association s'est rapprochée du bailleur social SNL-Union, avec lequel un partenariat est en cours de montage (objectif : fin 2018).

Pour l'implantation immobilière, nous travaillons toujours sur deux lieux potentiels de grande valeur dans le Val-de-Marne : Boissy-Saint-Léger et Thiais.

Notre projet est bien identifié par l'Arche-en-France. La présence ce soir à l'Assemblée Générale de Ben NOLAN, référent de l'Arche-en-France pour la région Nord et Est, en est un signe fort. Nous avons été participés à la session annuelle des Groupes de projet de création d'une communauté de l'Arche en France (une vingtaine de projets en France et outre-mer actuellement).

Nos objectifs pour 2018 :

- 1- Se faire assister d'un consultant pour consolider techniquement notre projet
- 2- Obtenir l'agrément LVA par le Conseil Départemental du Val de Marne
- 3- Finaliser notre partenariat avec SNL bailleur social
- 4- Optimiser avec l'architecte les plans de nos maisons
- 5- Décider du choix du lieu d'implantation
- 6- Préparer le dossier de permis de construire
- 7- Lancer la recherche de financements et mécénats
- 8- Obtenir l'agrément « Projet de l'Arche en France »

*Décision n°7 ➤ L'assemblée générale approuve à l'unanimité et soutien le projet d'ouverture d'une structure d'hébergement et du GEM en Val de Marne*

## 6. **Questions diverses**

S'ensuivent des échanges entre les membres présents sur différents aspects concrets du projet. Les remarques et questions témoignent du vif intérêt de nos adhérents et de leur degré d'implication dans les sujets qui nous préoccupent.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres présents ou représentés, et lève la séance à 22h20. Un verre de l'amitié permet à chacun de poursuivre les échanges de façon informelle.

Fait à Saint-Maur le 27 juin 2018,

La secrétaire

Cécile MARQUE

La Présidente

Michèle SMITH